



CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 20 novembre 2013

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente ou Monsieur le Président,

L'**UNSa Justice**, vous demande, quitte à se répéter sur plusieurs CAP voire sur plusieurs années, l'ouverture du chantier concernant le déroulement de carrière dans les corps de B techniques et A techniques. Nos propositions sont prêtes, des solutions existent, il manque juste une volonté politique. Prenons nos agendas afin de fixer une réunion !!!

L'**UNSa Justice** constate que cette CAP de mobilité 2013 se traduit par une diminution importante des postes vacants, le dégraissage de mammouth a commencé! Cependant, le nombre de ces postes restent conséquents. Nous exigeons que vous fassiez droit à toutes les demandes de mobilités faites par vos agents. Ils n'ont pas à subir vos carences en terme de gestion catastrophique des emplois.

L'**UNSa Justice** dénonce la paupérisation de notre corps. Le recrutement n'est toujours pas à l'ordre du jour, alors que nous constatons une forte diminution de nos effectifs de 250 postes sur 1600, de 2010 à 2012. D'ailleurs combien sommes-nous d'adjoints techniques en 2013? Et combien seront-nous en 2014?

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de la réponse des coûts budgétaires. Voulez-vous vraiment conserver le corps des adjoints techniques?

L'UNSa Justice une fois de plus remplira sa mission de première organisation syndicale en se positionnant clairement aux côtés des adjoints techniques qui attendent du neuf, du mieux, maintenant.

Paris, le 20 novembre 2013
Les Élus UNSa Justice
de la CAP des Adjointes Techniques